

DEPARTEMENT DE L'ISERE
Canton de l'Oisans
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
LES DEUX ALPES

DELIBERATION N° 2024-06
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 avril à 17 h 30,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 16 avril 2024, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane SAUVEBOIS, Président du CCAS

Présents : MM. Stéphane SAUVEBOIS, Président, Jocelyne MARTIN, Vice-Présidente, Stéphane GALLAND, Brigitte MANIN, élus, Florence TRACOL, administratrice nommée.

Absents : MM. Estelle FAURE, élue, Catherine GONON, Nadjeschda PIETSCH, Enrica TASSO administratrices nommées.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte MANIN

DOMAINE : FINANCES LOCALES – 7.1.3 - Divers

OBJET : Affectation des résultats du Budget du CCAS

Monsieur le Président expose aux administrateurs que les résultats du compte administratif 2023 du budget du CCAS viennent d'être adoptés par l'assemblée. Aussi, il est proposé d'affecter les résultats de la section d'investissement comme suit :

INVESTISSEMENT

Résultat global de clôture 2023, à reporter en investissement en 2024 (recettes au 001)	+ 695,00 €
--	-------------------

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Président ait demandé à chaque administrateur de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés ;

- **DECIDE DE REPORTER** sur le budget 2024 en recettes d'investissement l'excédent 2023 de la section d'investissement, soit 695 € en recettes (au compte 001).

Fait et délibéré en séance les jours et mois que dessus. Au registre, sont les signatures

Pour extrait conforme
Le Président du CCAS
Stéphane SAUVEBOIS

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Le..... Stéphane SAUVEBOIS, Président du CCAS LES DEUX ALPES